



COMMISSION ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET AGRICULTURE
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Rapport d'information concernant l'élaboration d'un catalogue de prestations dans le cadre de la création d'un fonds climat communal

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 27 novembre 2023 afin de traiter les objets cités en titre et de se positionner. Mme Reber, du SATPE, et M. JIMAJA Conseiller Administratif, participent à la séance.

A titre de rappel, des séances de commissions ont d'ores et déjà été consacrées à la question du fonds climat les 26 juin 2023 et 3 octobre 2023. La séance du jour est dédiée spécifiquement à l'élaboration d'un catalogue de prestations pour les particuliers et les personnes morales.

Dans un premier temps, et après quelques mots préliminaires de M. Jimaja, Mme Reber rappelle l'actuelle stratégie climatique communale, ainsi que les objectifs et le cadre du fonds climat.

Dans un deuxième temps, Mme Reber présente le catalogue des prestations, tel qu'inspiré par celui de la commune de Meyrin. Il est classé en plusieurs thématiques : énergie, mobilité, biodiversité, ainsi qu'en deux catégories : la Catégorie A, concernant des soutiens financiers à la population, et la Catégorie B, concernant le soutien à des actions communales de sensibilisation.

L'ensemble du catalogue de prestations est ensuite passé en revue et les commissaires ont l'opportunité de poser toutes les questions utiles à leur compréhension.

Sur le plan de la mobilité collective, il est proposé d'intégrer la motion du 5 décembre 2022 pour étendre le soutien à l'abonnement des TPG à l'ensemble de la population. La commission encourage le Conseil Administratif à poursuivre les négociations avec les TPG pour aller dans ce sens.

Il est également suggéré d'étendre le soutien à la réparation/révision de vélos mécaniques aux vélos électriques également.

La commission remercie le Conseil Administratif et l'encourage à poursuivre les travaux dont l'état d'avancement lui sera présenté lors d'une prochaine séance.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présent-e-s.

Le Grand-Saconnex, le 27 novembre 2023

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

RAPPORT D'INFORMATION CONCERNANT LA SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2023 CONCERNANT LE PROJET DE RENOVATION ET / OU SURELEVATION DE L'IMMEUBLE CHEMIN FRANCOIS LEHAMNN 18.

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 21 novembre 2023 afin de se prononcer quant aux projets relatifs à la rénovation et/ou surélévation de l'immeuble de logements sis au chemin François Lehmann 18. La séance se déroule en présence de M. Michel Pomatto, Conseiller Administratif, de Mr Pfaffhauser et Mme Reber, du SATPE.

Après une introduction faite par Monsieur Pomatto, une présentation détaillée a été effectuée par Monsieur Pfaffhauser et commentée par Madame Reber.

- L'immeuble a été acquis en 2014 par la Ville du Grand-Saconnex, l'acte notarié signé en 2016 (retard dû à des recours). Lors de l'achat, la Ville a utilisé son droit de préemption en précisant sa volonté de rénover énergétiquement cet immeuble et de le surélever.
- Malgré des travaux d'entretien réguliers, cet immeuble qui a maintenant 60 ans nécessite des travaux de mise aux normes, notamment en terme énergétique.
- L'ensemble de la « barre » d'immeubles 6 à 18 François Lehmann comprend 6 autres propriétaires, desquels il faudra obtenir l'accord ainsi que leur participation financière, afin de préserver l'ensemble architectural. Si l'optimisation énergétique de l'immeuble semble faire l'unanimité des 6 autres propriétaires (en standard HPE), la surélévation pourrait nécessiter quelques discussions supplémentaires.

Après avoir obtenu toutes les réponses à leurs questions les commissaires ont décidé à l'unanimité de poursuivre les démarches concernant:

1. Le projet de surélévation
2. Le projet de rénovation énergétique

Les commissaires ont tous exprimé le souhait que l'on se soucie aussi des appartements de l'immeuble en particulier concernant les tuyauteries, et pas seulement des façades et toitures. Ils demandent donc qu'ils puissent avoir l'occasion de s'exprimer aussi sur un projet allant dans ce sens.

La commission tient à remercier Monsieur Pfaffhauser et Madame Reber du SATPE, ainsi que Monsieur Pomatto, conseiller administratif, pour leurs explications.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Grand-Saconnex, 22 novembre 2023

Gérard BISE
Rapporteur